



Le 28/01/2022

# **CAHIER DES CHARGES** **pour l'organisation des** **CHAMPIONNATS DU VAR**

Le présent cahier des charges a pour but de préciser les rôles et les responsabilités entre le club support et le Comité Bouliste du Var ( CBVar ), lors des championnats départementaux et/ou les qualificatifs aux championnats de France.

## **Principe.**

Le club vainqueur d'une épreuve du championnat du Var de l'année, organise l'année suivante ce même championnat sous réserve d'être en mesure de respecter scrupuleusement le cahier des charges ci-dessous.

En cas de désistement du club vainqueur, le club finaliste est sollicité par le CBVar. Dans le cas où celui-ci ne peut également pas l'organiser, le Comité Directeur du CBV choisira un club pour l'accueillir.

Un tableau récapitulatif des principaux engagements sera signé entre le président du CBVar et le club support ( annexe 1 ). Tout club support n'ayant pas suivi les différents points de ce règlement sera passible de sanctions disciplinaires.

## **Conditions à remplir par le club support.**

- Mise à disposition d'une salle ou structure type tente pour protéger la table des officiels. Prévoir également une table et quatre chaises par tranche de 50 équipes.
- Alimentation électrique de la table des officiels avec éclairage et multiprises.
- Pose d'un tableau d'affichage ( jury, liste inscrits, tirage, plan des jeux, horaires, indemnités ).

- Fléchage des aires de jeux ( panneaux directionnels en cas de sites multiples ).
- Cercles agréés FFPJP obligatoires à partir des quarts de finale.
- Sonorisation et 2 micros baladeurs à disposition, et audibles sur l'ensemble des aires de jeux.
- Prévoir un éclairage suffisant pour au moins 8 jeux ( Pétanque et JP )
- Les terrains seront tracés obligatoirement à la ficelle aux dimensions minimum :  
pour la pétanque = 15 x 4 mètres et pour le jeu Provençal = 24 x 4 mètres
- Réaliser un carré d'honneur ( 4 jeux ) délimité par des barrières
- Des planches seront positionnées pour empêcher les boules de sortir de l'aire de jeu
- Sanitaires à disposition et en nombre suffisant pour les dames, les messieurs et les personnes à mobilité réduite.
- Possibilité de contrôle antidopage et alcoolémie.
- Buvette sur chaque site de jeu avec boissons légalement autorisées ( groupe 2 maxi ) et à distance suffisante des aires de jeu pour ne pas gêner les joueurs.
- Point d'eau à disposition de tous les joueurs.
- Installation d'un poste de secours ou d'une trousse de premier secours au minimum, avec information et plan d'accès au DSA ( défibrillateur semi-automatique ) le plus proche des jeux.
- Information du correspondant local de la presse régionale pour couvrir l'événement
- En cas d'installation de tribunes provisoires, les organisateurs devront obtenir les autorisations délivrées par un organisme agréé.
- A l'issue des parties finales, prévoir un local ou espace privatif permettant de procéder à l'essayage des tenues pour participer aux championnats de France.
- Effectuer les achats nécessaires à la réception de remise des prix ( avec participation du comité à hauteur maximum de 200 € sur présentation de facture )

### **Participation du Comité Bouliste du VAR**

- Vérifie la conformité des aires de jeux un mois au moins avant la tenue du championnat.
- Crée l'affiche de chaque épreuve et la publie auprès de tous les clubs affiliés du Var ( date, heure, organisation, lieux, date limite d'inscription, .....)
- Est responsable des inscriptions et du tirage au sort pendant toute la compétition.
- Installe les marques ( oriflammes, banderoles... ) du CBVar.
- Désigne les arbitres, les délégués et les graphiqueurs à charge financière du CBVar.
- Est responsable du respect de la tenue des joueurs.
- Organise le dépôt des licences et l'encaissement sur chaque site si nécessaire.
- Pour tous les championnats, un jury sera constitué avec au minimum, un membre du CBVar (délégué), un arbitre du plus haut niveau officiant sur la compétition, et du président du club support ou de son représentant. Le nombre de membres du jury doit être impair.
- Met à disposition, des marqueurs de scores à partir des quarts de finale.
- Etablit la répartition des indemnités et les distribue aux équipes.

- Organise le protocole pour la présentation des parties finales et pour la remise des récompenses.
- Procède à l'essayage de la dotation vestimentaire pour les équipes qualifiées pour « les France » et relève les tailles pour chaque joueur.
- Effectue sous-couvert du délégué, un debriefing pour analyser les éventuels aléas ou dysfonctionnements survenus pendant le championnat, et propose si possible des solutions pour y remédier, et/ou éventuellement amender le présent document.

Le président du CBVar  
Marc Benintendi



Dest : Tous les clubs affiliés du Var (site internet du CBVar )

